



Le Ravelin

WWW.CAMARET.ORG | PRINTEMPS 2017 | N°12

PAGES 12-13

LES SPORTIFS CAMARÉTOIS FONT LA UNE



PAGE 5

Maternelle :
à quoi joue l'Education nationale ?

PAGE 9

Record de lecteurs à la
bibliothèque municipale !

PARTICIPATION CITOYENNE

UN DISPOSITIF EFFICACE

Une réunion de travail a réuni en mairie à la mi-mars les principaux acteurs du dispositif « participation citoyenne » : les référents bénévoles dans les quartiers, la Gendarmerie nationale, les Policiers municipaux, le maire de Camaret, Philippe de Beauregard, et son adjoint à la Sécurité, Lionel Muret.

Dans les zones couvertes par la Participation citoyenne, très peu de cambriolages ont été signalés, tant l'an dernier que sur les deux premiers mois de 2017. C'est le cas également dans les zones couvertes par l'opération Tranquillité vacances : sur la centaine de résidences surveillées pendant la période estivale, aucune n'a été cambriolée. Dans un cas comme dans l'autre, la vigilance apporte une nouvelle fois la preuve de son efficacité irremplaçable.

Si vous aussi vous souhaitez devenir voisin vigilant bénévole, contacter la Police municipale au 04 90 37 82 66 ou demandez à rencontrer l' élu chargé de la Sécurité en téléphonant à l'accueil de la mairie au 04 90 37 22 60.

Pensez d'ores et déjà à vous inscrire au dispositif « Opération Tranquillité Vacances » pour bénéficier d'une surveillance renforcée de votre habitation si vous devez vous absenter. Renseignements : 04 90 37 82 66.

A contrario, les voleurs profitent du relâchement de la vigilance. La Gendarmerie rappelle ainsi qu'il faut toujours fermer les véhicules à clef, vitres relevées, même s'ils sont stationnés dans un jardin clos, y compris en journée. Si cette précaution était systématiquement respectée, un vol à la roulotte sur deux serait évité.

C'est également la vigilance, mais cette fois celle qu'exercent les caméras du réseau de vidéoprotection de la commune,



qui explique que le taux d'élucidation des affaires est supérieur à Camaret à celui de la moyenne départementale. Le lieutenant Blanc relève ainsi que « le partenariat avec la Police municipale est particulièrement efficace avec des résultats qui doivent beaucoup aux échanges d'informations avec la Police municipale ».

RAMASSER, C'EST FACILE, ET C'EST OBLIGATOIRE !

Au Parc Persat, pour entretenir les espaces verts, les employés de la commune doivent avant tout apprendre à slalomer pour éviter de marcher sur les déjections canines qui recouvrent la pelouse jusqu'aux pieds des massifs ! Ramasser derrière son chien ne réclame pourtant pas un grand effort. C'est une règle simple d'hygiène et de courtoisie et, puisqu'il faut manifestement le rappeler, c'est aussi une obligation légale. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs et les espaces verts publics. Tout propriétaire est tenu par conséquent de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. **Le non-respect de cette interdiction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 €).**

STATIONNEMENT GÊNANT : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le stationnement gênant est défini par les articles R417-10 et R417-11 du Code de la Route. Sont principalement concernés : l'arrêt ou le stationnement sur un trottoir ou sur un passage réservé à la circulation des piétons, des vélos ou des transports en commun et des taxis, en double-fil, devant les entrées charretières, à proximité des panneaux de signalisation, ainsi que dans les zones de rencontres. Outre l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule s'il n'est pas présent lorsque l'infraction est constatée ou s'il refuse d'obéir, **le propriétaire est passible d'une contravention de 2^{ème} classe (35 euros) ou d'une contravention de 4^{ème} classe (135 euros) en fonction de la gravité de l'infraction.**

STOP CAMBRIOLAGES, L'APPLI UTILE !

Les statistiques démontrent que beaucoup de cambriolages sont géographiquement concentrés au gré des déplacements de leurs auteurs. Partant de cette constatation, « Stop cambriolages » propose depuis le début de l'année un service d'alerte gratuit disponible pour smartphones sous Android et sous Apple. Cette appli très innovante a été imaginée par la gendarmerie de l'Hérault, mais elle a été étendue depuis à tout le territoire. Attention : pour recevoir les alertes en temps réel, il faut rester connecté.

ARNAQUE AU RÉTROVISEUR, SOYEZ VIGILANTS !

Au volant, en cas d'accrochage (même réel), exigez toujours de remplir un constat amiable. Si l'autre conducteur prétend se contenter d'espèces, c'est qu'il cherche à vous escroquer. Refusez et appelez sans hésiter la police municipale ou la gendarmerie. Prévenez les personnes âgées de votre entourage : ce sont les victimes les plus fréquentes de ce type d'arnaque.



Chers Camarétois,

Dans le contexte économique actuel, les communes ont de plus en plus de difficultés à obtenir des subventions de la part de leurs financeurs habituels.

Pour l'instant, Camaret s'en sort plutôt bien. Grâce au travail efficace des services municipaux, la municipalité a obtenu des financements importants pour les projets réalisés depuis 2014. Mobiliser des financements ne nécessite pas seulement de monter des dossiers solidement étayés, il faut aussi développer un relationnel constructif avec les différents partenaires. C'est ce que nous avons su faire.

Je pense en particulier à trois projets exemplaires.

- Phase finale des travaux du Tour de Ville.
Coût des travaux hors taxes : 456.634 €
Subventions obtenues : 325.281 €, soit 71 % du total [Etat 52.500 €, Région (P.A.S.) 102.181 €, Département 170.600 €]
Part restant à la charge de la commune : 131.353 € (29 %)
- Salle Polyvalente foot animation.
Coût des travaux hors taxes : 201.366 €
Subventions obtenues : 80.000 €, soit 40 % du total [Réserve parlementaire de la députée de Vaucluse Marion Maréchal-Le Pen 40.000 €, F.F.F. 40.000 €]
Part restant à la charge de la commune : 121.366 €

- Réaménagement du terrain de motoball.
Coût des travaux hors taxes : 238.635 €
Subventions obtenues : 143.966 €, soit 60 % du total [Région PACA 69.166 €, Département 74.800 €]
Part restant à la charge de la commune : 94.669 € (40 %)

D'ores et déjà, pour 2017, les travaux de rénovation de l'ancien Centre médico-social en vue de la création de trois appartements seront subventionnés à hauteur de 125.500 € !

La mise en place par la municipalité de cette politique offensive de recherche de subventions permet aux Camarétois de bénéficier d'investissements importants sans augmentation de la fiscalité locale.

Certains interlocuteurs de la commune sont plus lents à répondre. En dépit des promesses qui nous ont été faites et des interventions d'élus de tous bords, je ne peux malheureusement que déplorer le silence de Mistral Habitat concernant les HLM d'entrée de ville, cette verrue qui depuis maintenant trop d'années défigure l'image de notre village.

Bien cordialement,
Philippe de Beauregard
Maire de Camaret-sur-Aigues



Sommaire

Motoball : à nouveau stade, nouvelles économies.	Page 4
Promotion du terroir : à vos pulvérisateurs !	Page 6
La bibliothèque fait le plein de lecteurs.	Page 9
Fermeture à la maternelle : à quoi joue l'Education nationale ?	Page 11
Camaret, ville sportive.	Page 12
Nos vignerons ont du talent.	Page 17
Des associations actives et reconnues.	Page 21
Les recettes d'Antonio.	Page 22
L'agenda du printemps.	Page 24

FLAMBANT NEUF ET D'ENTRETIEN FACILE

LE NOUVEAU STADE DE MOTOBALL FIN PRÊT POUR LA COUPE D'EUROPE !



Nouveau terrain en enrobé, solution d'éclairage performante et économique, mise aux normes électriques de l'ensemble des bâtiments, mise en accessibilité PMR et mise en sécurité hydro-pluviale du quartier... Paradoxalement, les nouveaux équipements du stade de motoball inaugurés le 31 mars coûteront moins chers à la ville que les travaux de rénovation en clapisette réalisés par la précédente municipalité en 2008. Explications.

Bien qu'entièrement refait en 2010, le terrain du motoball nécessitait un coûteux et fréquent entretien. Bosselée et ravinée en de nombreux endroits, la clapisette était même devenue dangereuse pour les joueurs. La municipalité a donc décidé l'an dernier de moderniser le stade dans la perspective de la Coupe d'Europe des Nations co-organisée par le MBC avec Valréas fin juillet.

A la surprise générale, les études confiées au cabinet Aubry ont alors révélé qu'il ne coûterait pas plus cher de refaire le terrain en enrobé plutôt que de le rénover en clapisette. Une fois posé, l'enrobé n'exige en effet que très peu d'entretien, et sa durée de vie est incomparablement plus longue. Autre avantage, non négligeable, autant d'ailleurs pour les joueurs et pour les spectateurs que

pour les riverains du stade : à l'avenir, le mistral ne soulèvera plus de pénibles nuages de poussières !

Un éclairage économique et performant

Les essais du nouveau revêtement ont été organisés le 3 février à Mondragon sur le site où l'entreprise Braja-Vésigné formule ses enrobés. Les joueurs ont ainsi pu tester en conditions réelles trois pistes d'une centaine de mètres chacune afin de comparer les qualités de glisse et d'adhérence en fonction de la granulométrie.

Parallèlement, la municipalité a profité du chantier pour investir dans une nouvelle solution d'éclairage performante et économique basée sur une technologie d'ampoules à iodure métallique. Le nouvel éclairage est non seulement beaucoup

plus lumineux, mais également ultra économique à l'usage. Les anciens projecteurs laissaient dans l'ombre des pans entiers du terrain. Les nouveaux mâts installés par Bouygues Energies supportent chacun trois systèmes d'ampoules qui diffusent une lumière régulière sans zone d'ombre, conformément aux préconisations de la Fédération Française de Motoball.

Enfin, toujours sur les conseils de Cabinet Aubry, la municipalité a fait réaliser un bassin de rétention qui a été creusé en contre-bas du terrain, le long de la haie qui sépare le motoball de la route de Violès. D'une capacité de 645 m³, cet ouvrage a été dimensionné de façon à recueillir les eaux de pluie et de ruissellement qui surchargeaient jusqu'à présent le canal d'Alcyon lors des forts épisodes orageux.

144.000 € de subventions

Les nouveaux équipements inaugurés le 31 mars comprennent également la mise aux normes électriques de l'ensemble des bâtiments, qui a été réalisée par l'entreprise Touranche, l'intégration d'aménagements extérieurs pour les personnes à mobilité réduite (aménagement de l'accès aux sanitaires et places de stationnement réservées), ainsi que l'installation d'une nouvelle sono qui permet désormais de diffuser les commentaires de matches dans de parfaites conditions.

La commune n'aurait cependant pas pu financer l'intégralité de ces travaux sans les aides de la Région et du Département. Cette contribution exceptionnelle de 144.000 € démontre la qualité du dossier porté par la municipalité. A l'époque, rappelons-le, l'opposition de gauche s'était pourtant prononcée contre cette demande de subventions ! Le coût des travaux restant à la charge de la commune pour l'ensemble de ces équipements s'élève ainsi à seulement 82.627 €.

DANS LE DÉTAIL

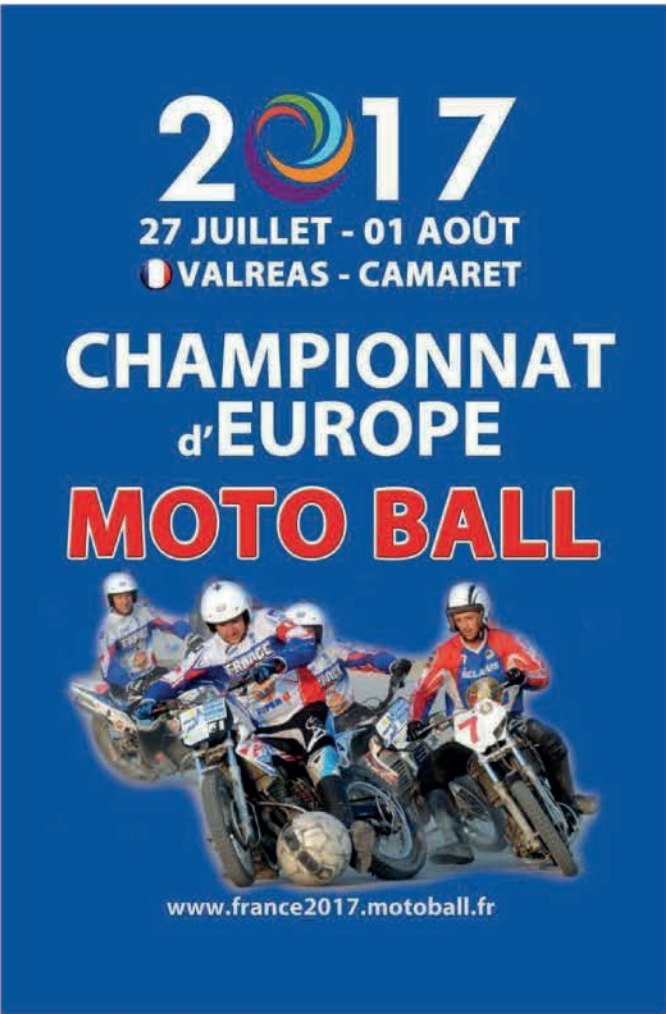
Coût des travaux hors taxes : 238.635 €

Subventions obtenues : 143.966 € (60 %)

- Région PACA 69.166 €

- Département 74.800 €

Part restant à la charge de la commune : 82.627 € (40 %)



2017
27 JUILLET - 01 AOÛT
VALREAS - CAMARET

**CHAMPIONNAT
d'EUROPE
MOTO BALL**

www.france2017.motoball.fr



AGRICULTURE

LA STATION COLLECTIVE DE LAVAGE DES PULVÉRISATEURS OUVRE LE 11 AVRIL

La première station collective de lavage des pulvérisateurs et de traitement des effluents phytosanitaires sera ouverte à Camaret le 11 avril à partir de 9h.



Agriculteurs : demandez votre carte d'accès

Les agriculteurs qui souhaitent accéder à la station de lavage doivent formuler leur adhésion par écrit, approuver le règlement et communiquer les volumes prévisionnel ainsi que le nombre de pulvérisateurs concernés. Si vous n'avez pas déjà reçu de courrier d'information, contactez au plus vite la CCAOP.

Tél. : 04 90 29 46 10.

Courriel : accueil@ccayguesouveze.com

Avec ce nouvel équipement situé entre la déchetterie intercommunale et l'aire de lavage « Jet Service », la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence répond à la demande formulée par les agriculteurs de partager une installation collective plutôt que de devoir aménager de coûteuses installations individuelles sur

leurs exploitations. Le maire de Camaret avait soutenu leur démarche auprès de l'intercommunalité.

Le nouvel ouvrage a été construit en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Il permettra de filtrer, d'assainir et de stocker les eaux usées selon un procédé entièrement bio constitué d'un

mélange de paille et de terre. L'aire de lavage répond aux exigences de la nouvelle réglementation en vigueur. Elle a été conçue pour répondre aux besoins d'une quarantaine d'agriculteurs.



IMPÔTS : ZÉRO AUGMENTATION !

Le Conseil municipal a approuvé le 29 mars la décision du maire de ne pas augmenter le taux des taxes locales. La fiscalité reste donc inchangée à Camaret une année de plus. Taxe d'habitation : 8,30 %. Taxe foncière : 20,80 %. Taxe sur le foncier non bâti : 57,11 %. Si malgré cela vous constatez une augmentation de la part communale, c'est en raison de la revalorisation des bases d'imposition fixée par le Parlement chaque année. « Le Ravelin » reviendra plus en détail fin juin sur les principales orientations budgétaires de la municipalité.



DISTRIBUTION DE LA NOUVELLE CARTE D'ACCES POUR LES DECHETTERIES INTERCOMMUNALES

Venez récupérer votre nouvelle carte d'accès au siège de la communauté de communes à Camaret-sur-Aigues

Veuillez vous munir de :

- Votre ancienne carte
- Un justificatif de domicile (facture d'eau, électricité, téléphone...)



LES COLONNES ENTERRÉES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS INFORME...



Chaque point d'apport volontaire dispose des colonnes suivantes:

Colonne ordures ménagères : les ordures ménagères regroupent tous les déchets issus de l'activité domestique quotidienne des ménages et des déchets des activités économiques qui ne sont ni recyclables ni valorisables. Attention les sacs poubelles ne doivent pas être supérieurs à 30 litres.

Colonne emballages ménagers recyclables : ce sont tous les déchets que vous mettiez jusqu'à présent dans les sacs jaunes : emballages métalliques (aérosols vides, boîtes de conserve, canettes, barquettes aluminium) ; briques alimentaires, bouteilles et flacon en plastique, emballages en carton et cartonnette. Nouveauté les capsules de café en aluminium type Nespresso, des tubes de dentifrice en aluminium, des opercules de yaourts en aluminium ou encore des feuilles de papier d'aluminium froissés. Tous ces emballages peuvent dès à présent être déposés dans la colonne.

Colonne verre : bouteilles, pots et flacons en verre

Colonne papiers : journaux, magazines, catalogues, annuaires, publicités, prospectus, courriers, lettres, enveloppes, livres, cahiers.

Colonne bio-déchets : ensemble des déchets organiques issus des repas et leurs préparations



La colonne des ordures ménagères acceptent des sacs de **30 L maximum**



Trier n'est pas seulement un geste utile pour préserver l'environnement. C'est une nécessité économique car les entreprises chargées du traitement des déchets appliquent des pénalités financières à la CCAOP lorsque le tri est mal fait.



- Insérer votre badge
- Ouvrir le couvercle
- Attendre la lumière verte
- Déposez votre sac (**30 litres maximum**)



Les sacs de plus de 30 litres obstruent l'accès à la colonne et bloquent l'ouverture pour les utilisateurs suivants

- Refermer le couvercle
- Retirer votre badge

DEVOIRS DE VACANCES

A L'ÉCOLE, C'EST CHACUN SON TOUR !

Quand les enfants n'y sont pas, ce sont les employés des services techniques de la commune qui investissent les établissements scolaires. A grandes vacances, grands travaux : la toiture de la l'école maternelle a été ainsi entièrement refaite pendant l'été, parallèlement à la création d'une annexe abritant une nouvelle salle de classe. A petites vacances, petits travaux. Zoom sur les chantiers du mois de février.

A l'école Frédéric Mistral



Rénovation du réfectoire : nettoyage, ponçage et mise en peinture des murs.



Réparation et entretien des jeux extérieurs en bois : ponçage et mise en lasure.

A l'école des Amandiers



Rénovation du réfectoire : mise en peinture des murs.



Remplacement des panneaux de baskets.



Taille des arbres et des arbustes.

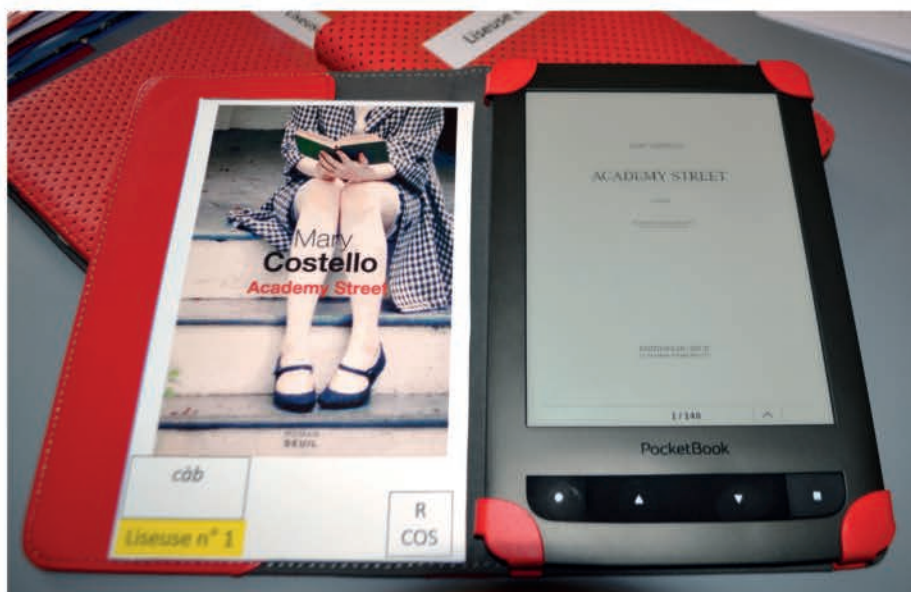
LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE SÉDUIT DE PLUS EN PLUS DE LECTEURS

Le budget de la bibliothèque a été mis en cause dans la presse. L'article en question ne reflète pas la réalité, et encore moins l'attention soutenue que la nouvelle municipalité porte au rayonnement de ce service culturel.

S'agissant d'une bibliothèque, les seuls éléments de comparaison valables sont le nombre de documents proposés au public, le nombre de prêts et le nombre de lecteurs. En 2013, dernière période de référence de la précédente municipalité, la bibliothèque comptait 11.658 documents. Ce nombre s'élève aujourd'hui à 14.325, soit une augmentation de 2.667. Concernant cette fois le nombre de prêts, la hausse est également très forte : 10.993 prêts en 2013, 12.867 l'an dernier. Enfin, le nombre de lecteurs adultes et enfants s'élève aujourd'hui à 821, contre 643 en 2013. La bibliothèque municipale propose également des animations de lecture destinées aux enfants qui rencontrent un grand succès.

Le budget d'acquisition a certes été légèrement diminué, puisque sur la même période il a été ramené de 8.948 € à 6.413 €, ce qui représente une économie de 2.535 € sur trois ans, mais cela s'explique principalement par le manque de place dans le bâtiment alors que dans le même temps l'audiothèque a été fortement enrichie.

Une partie de ces économies a été également réalisée grâce à l'acqui-



sition de liseuses numériques, un nouveau support très apprécié par les lecteurs. En outre, l'accord conclu avec Sérignan permet aux lecteurs camarétois d'avoir accès à des milliers d'autres livres. Il convient également de préciser que l'association Eclats de Lire, qui est très investie dans le bon fonctionnement de la bibliothèque, reçoit une subvention annuelle de la commune d'environ 2.500 €, avec en 2016 une rallonge pour la Fête de la Musique. A la demande de l'asso-

ciation, la municipalité a également aménagé deux boîtes à livres qui ont été installées l'une sur la place de l'église, l'autre à l'entrée du parc abbé Joseph Persat.

Pour être tout à fait complet, il convient enfin d'ajouter que la municipalité a prévu de réaliser cette année des travaux d'aménagement, de sécurisation et de mise en accessibilité des locaux de la bibliothèque au rez-de-chaussée de la maison Bègue. L'investissement est estimé plusieurs dizaines de milliers d'euros.



La Grande Guerre racontée aux enfants

Tournoi d'échecs à Camaret



Organisé pour la première fois à Camaret, le 2^{ème} tournoi Axiomatikos du club « Echecs loisirs orangeois » a été un succès. Hervé Guicherd, qui anime le club, relève qu'en dépit de la grippe 54 joueurs de 7 à 77 ans étaient présents. Parmi eux, des confirmés venus de tout le département : du Pertuis, de Montoux, d'Avignon, d'Isle sur la Sorgue, de Bollène et d'Orange, mais aussi des joueurs du dimanche désireux de s'essayer en compétition : de Camaret, de Sérignan... et même de Nyons ! Pour ce tournoi officiel qui compte pour le classement Elo, les 189 parties

étaient supervisées par deux arbitres de la Fédération française d'échecs. Tout le monde est reparti avec un lot. Et les anciens ont pris le pouvoir cette année avec comme vainqueur Philippe Manfredi de Sérignan. Venus en curieux, beaucoup de jeunes ont pu profiter de ce bel après-midi pour s'initier aux échecs et se renseigner sur la possibilité de prendre des cours. La presse locale s'est également fait l'écho de l'événement de l'événement. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour janvier 2018 !



Anciens combattants

Philippe de Beauregard était présent le 10 février à l'espace René Roussière au côté du maire de Travaillan Gérard Sanjullian pour assister aux travaux de l'Assemblée générale des A.C.P.G.-C.A.T.M. présidée par M. Jacques Cochet. Le maire de Camaret a renouvelé à cette occasion l'engagement de la commune à soutenir moralement et financièrement le devoir de secours et de mémoire de l'association des anciens combattants prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.

Déchets ménagers : une réunion très constructive a eu lieu le 31 janvier à camaret

La réunion du 31 janvier organisée par l'intercommunalité à la salle Roussière à la demande du Maire de Camaret était très attendue et elle s'est avérée tout à fait constructive. Intervenant en préambule devant les 250 personnes présentes, Philippe de Beauregard s'est fait le porte-parole des nombreuses interrogations des usagers confrontés aux difficultés de mise en œuvre du nouveau dispositif d'apport sélectif en colonnes enterrées. Le service a été nettement amélioré depuis et l'intercommunalité a renforcé ses tournées pour nettoyer les abords des colonnes enterrées.

Pour toute question ou demande d'information, merci de contacter directement la CCAOP : 04 90 29 46 10.





FERMETURE DE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE

LE MAIRE DE CAMARET DÉNONCE UNE DÉCISION INJUSTE ET INCOMPRÉHENSIBLE AU VU DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR LA COMMUNE ET DE SON ESSOR DÉMOGRAPHIQUE !



Camaret-sur-Aigues, le 9 février 2017,

Monsieur Dominique BECK
DASEN
Direction des services Départementaux de
l'Education Nationale de Vaucluse
49, rue Thiers
84077 AVIGNON

Objet : emplois d'enseignants.
PdB/YB/CP – 02-17/38
Dossier suivi par Yann BALY
Directeur Général des Services

Monsieur le Directeur,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier m'annonçant la suppression d'un poste d'enseignant, et par conséquent d'une classe, à l'école maternelle La Souleïado à compter de la rentrée 2017.

Cette décision me semble préjudiciable pour la qualité du service public bénéficiant aux élèves et aux familles de l'école maternelle.

Elle est d'autant plus incompréhensible que la municipalité a investi l'an passé près de 170.000€ pour l'aménagement de cette 7^e classe, qui était accueillie dans une structure modulaire depuis une dizaine d'années.

Par ailleurs, je me permets de vous rappeler que le 13 décembre dernier, la commune a adopté son Plan Local d'Urbanisme qui prévoit la construction de 250 logements dans les années à venir et donc une augmentation de la population significative qui conduira sans nul doute à augmenter les effectifs de La Souleïado.

Au vu de ces éléments, je sollicite de votre part la révision de cette décision de fermeture. Je ne manquerai pas de mon côté de mobiliser les Camarétois en ce sens.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Philippe de BEAUREGARD
Maire



Hôtel de Ville - Cours du Midi - 84850 Camaret sur Aigues
Tél. : 04 90 37 22 60 Fax : 04 90 37 72 33 - contact@camaret.org - www.camaret.org

Les services de l'Education nationale viennent d'annoncer la fermeture d'une classe à La Souleïado. L'extension de l'école maternelle avait pourtant été inaugurée à la rentrée de septembre 2016 en présence d'un représentant du ministère de l'Education nationale... Où est la logique ? Le Maire de Camaret interpelle le Directeur académique des services de l'Education nationale (DASEN) sur ces contradictions.



Pensez dès à
présent à inscrire
vos enfants en
maternelle.

Renseignements :
04 90 37 22 60

TROPHÉES DU SPORT VAUCLUSIEN 2016

LE CAMARETOIS ANTOINE DESCHAMPS RÉCOMPENSÉ A SORGUES LE 9 FEVRIER DANS LA CATÉGORIE "AMBITION / INNOVATION SPORTIVE"

Le jeune animateur sportif municipal a été distingué parmi des dizaines d'autres candidats par le Comité national olympique et sportif de Vaucluse (CDOS) pour son dynamisme et sa réussite en tant qu'entraîneur de l'Association Roller Camaréttois qui compte désormais plus de 140 licenciés, dont beaucoup d'enfants d'âge scolaire qui ont découvert le roller vitesse grâce à lui. L'ARC bénéficie de larges créneaux d'entraînement indoor au gymnase du complexe Roussière et très prochainement en extérieur sur le nouveau terrain en enrobé du motoball. Le Trophée lui a été remis par Mme Dominique Santoni, Conseillère départementale, présidente de la Commission Education, Sports, Vie associative et Transports, et M. Jean-Luc Dagou-

mel, Président du CDOS de Vaucluse. Pas moins de 88 sportifs étaient invités à cette soirée très réussie organisée par le Conseil départemental au cours de laquelle 28 lauréats ont été récompensés dans des disciplines aussi variées que le sport adapté, l'arbitrage, l'encadrement bénévole, le tennis ou le jeu provençal. Antoine Deschamps, très ému, on le serait à moins, mais toujours tout sourire comme ses élèves le connaissent, était entouré pour la circonstance par ses amis, sa fiancée, sa famille, le maire de Camaret, Philippe de Beauregard, et son adjoint aux Sports Jean-Michel Marlot qui l'ont tous chaleureusement félicité pour avoir su porter haut et loin le rayonnement du sport camaréttois !



JIU-JITSU BRÉSILIEN

ENCORE UN CHAMPION CAMARÉTOIS !

Après Antoine Deschamps, un autre champion camaréttois, Andy Poynard Gangi, du club Esprit Samouraï JJB, vient à son tour de se distinguer en remportant la médaille de bronze lors des Championnats d'Europe de Jiu-jitsu brésilien organisés au Portugal. Blessé d'entrée, Andy a courageusement continué à combattre en dépit d'une vilaine déchirure de 3cm au triceps. « C'est un valeureux guerrier, un compétiteur dans l'âme », relève avec fierté son ami et entraîneur Vincent Colli, lui-même ceinture marron, alors que son élève est ceinture bleue 3^e degré. Félicitations pour cette impressionnante leçon de courage !



ESPRIT SAMOURAÏ JJB

Dojo de Camaret - Salle Philippe Pradayrol
Complexe sportif René Roussière
84850 Camaret-sur-Ayguès

Entraînements le lundi de 19h à 21h, le jeudi de 20h30 à 22h30 et le samedi matin de 10h à 12h. Les cours du samedi matin sont ouverts aux enfants à partir de 6 ans.

Renseignements : Carlo 06 13 66 00 03.



MOTOCROSS

CHAMPION A 15 ANS !

Un jeune Camarétois de 15 ans a reçu la coupe de Vice-Champion 2016 de la Ligue Provence de Moto Cross, catégorie 85cm³ Cadet. Superbe résultat pour une première année de course ! Le nom de ce nouveau champion camarétois : Bastien Destacamp.



MOTOBALL



NOS CHAMPIONS CAMARETOIS RÉCOMPENSÉS PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOBALL

Les équipes championnes de Camaret ont reçu leurs prix le 14 janvier à Dignes-les-Bains. Les seniors ont été récompensés pour le doublé Coupe de France/ Trophée des Champions, les juniors pour leur victoire en Championnat de Provence.

CAMARET-SUR-AIGUES | Jeudi 05/01/2017

Football : on mise sur la jeunesse



Dans les premières places en championnat, l'équipe U19 a prouvé sa qualité avec plusieurs joueurs évoluant dans les équipes seniors.

L'équipe U19 de l'AS Camaret se porte au mieux. Avec une seule défaite, les joueurs de Stève Noisetie sont dans les premières places en préexcellence et en huitième de la coupe Rhône-Durance. Soudés, ils forment un groupe performant avec selon leur coach « des comportements irréprochables ». Quelques joueurs évoluent en équipe première. L'AS Camaret et son président Jean-Pierre Soler donnent de l'importance à la jeunesse qu'ils souhaitent intégrer dans les équipes seniors. Amenés par le capitaine Jean Defelices, actuel meilleur buteur et meneur d'homme, les U19 vont devoir travailler dur pour gagner en régularité et monter en excellence.

Le foot aussi se distingue par ses bons résultats

Extrait de Vaucluse Matin du 5 janvier 2017

Sondage Club Ados Camaret sur Aigues

Merci d'entourer vos réponses.

- Savez-vous qu'il existe sur la commune de Camaret sur Aigues une structure ouverte pour accueillir les adolescents de 12/17 ans, où sont proposées des activités diverses : **Oui / Non**
- Préfèreriez-vous faire du sport ? **Oui / Non**
- Préfèreriez-vous faire une activité créative ? **Oui / Non**
- Préfèreriez-vous faire une activité artistique ? **Oui / Non**
- Autres précisez :
- Si oui, savez-vous où se situe cette structure nommée Club ados ? **Oui / Non**
- Savez-vous que vous pouvez trouver toutes les informations sur les sorties et activités du club ados sur le blog : <http://camaretados.eklablog.com> ? **Oui / Non**
- Savez-vous que les horaires du club ados, à partir du 1^{er} mars, passent de 08h00 à 18h00 pour chaque vacances (petites et grandes) ? **Oui / Non**
- Savez-vous que l'inscription annuelle n'est que de 20€ par adolescent ? **Oui / Non**
- Seriez-vous intéressé pour que le club ados organise une soirée par mois, le vendredi, de 18h à 22h (diffusion de film, repas etc.) ? **Oui / Non**
- Seriez-vous intéressé de participer aux activités du club ados les mercredis après-midi de 13h à 18h ? **Oui / Non**
- Seriez-vous intéressé par l'organisation par le club ados d'un mini-camp (3 jours) au mois de juillet ? **Oui / Non**
- Seriez-vous intéressé par l'organisation par le club ados d'un mini-camp (3 jours) au mois d'Août ? **Oui / Non**

Ce questionnaire a pour but d'améliorer la qualité des services proposés par la commune de Camaret sur Aigues aux parents et adolescents de la ville. Vous pouvez retourner ce questionnaire au Club ados aux horaires de permanence, en mairie, par mail ou par courrier : Mairie de Camaret, Hôtel de ville, 84850 Camaret-sur-Aigues.

Permanence club ados : 09 61 30 10 41 les mardis et vendredis de 13h30 à 14h30 et vacances scolaires 8h à 18h.

Courriel : clubados@camaret.org

Billet : <http://camaretados.eklablog.com>

PROGRAMME DES VACANCES D'AVRIL		
Lundi 10 Avril	Journée	À partir de 9h30 Multisports : flag rugby, ultimate, indiaka, lancer, course d'orientation... Journée animée par le comité olympique avec une dizaine de futurs éducateurs sportifs !
Mardi 11 Avril	10h-12h	Jeux de relais
	14h-16h	Grand Jeu Les Ambassadeurs
Mercredi 12 Avril	10h-12h	Jeu d'intérieur "La carte d'identité"
	14h-16h	Thèque
Judi 13 Avril	10h-12h	Tournoi XBOX à la Maison pour Tous
	14h-16h	Jeu d'intérieur "Le portrait Chinois"
Vendredi 14 Avril	10h-12h	Film
	14h-16h	Préparation et Goûter
Lundi 17 Avril	FERIE	FERIÉ
Mardi 18 Avril	10h- 12h	Tournoi jeux de sociétés
	14h-16h	Multisports
Mercredi 19 Avril	10h-12h	Tournoi FIFA
	14h-16h	Tournoi Ping pong
Judi 20 Avril	Journée	Tournoi de foot
Vendredi 21 Avril	10h-12h	Escape games (sortie)
	14h-16h	Préparation et Goûter



Un auteur camarétois à l'honneur

Le camarétois Danilo Pagliaro, légionnaire depuis 1994, s'est illustré dans son pays d'origine, l'Italie, avec la parution de son premier ouvrage « MAI AVERE PAURA – Vita di un legionario non pentito » (JAMAIS AVOIR PEUR – Vie d'un légionnaire pas repent).

Le livre, 217 pages, sorti en Italie le 21 janvier 2016, a été écrit en collaboration avec un journaliste italien. Edité chez CHIARELETTERE, vendu à plus de 10.000 exemplaires, il a été quatre fois réimprimé et reste depuis en tête des ventes ! Légionnaire, Danilo Pagliaro y raconte son expérience personnelle. La camaraderie, le dépassement de soi, le sens de l'honneur et des histoires d'hommes, de ceux qui se sont engagés dans la Légion. Parmi toutes ces histoires, toutes différentes, celle d'un Italien devenu Français par le sang versé, Danilo, aujourd'hui installé à Camaret avec sa femme Simona qui l'a toujours accompagné depuis leur première rencontre partout où le devoir l'a conduit.

Mai avere paura n'est pas un récit de guerre comme les autres mais une histoire d'amour. Celle de la vie, une vie choisie. Avec *Mai avere paura*, Danilo Pagliaro explique aux Italiens comment et pourquoi il a fait le choix d'une vie meilleure, celle d'un combat contre soi-même et de l'amour pour une patrie qu'il a désormais fait sienne sans jamais renoncer à ses origines. Après vingt-trois ans passés dans la Légion, il témoigne pour



Danilo Pagliaro travaille à un ouvrage en français dont la sortie est prévue avant la fin de cette année. En vente sur Amazon et sur le site de l'éditeur : www.amazon.fr/avere-paura-Vita-legionario-pentito/dp/8861907113 www.chiarelettere.it/libro/reverse/mai-avere-paura-9788861907119.php

faire face aux préjugés sur ces hommes sans nom trop souvent assimilés à des bêtes de guerre. Page après page, Danilo détruit un à un les *a priori* et laisse place à une humanité et une sensibilité difficiles à imaginer dans ce milieu. Une vie d'aventures qui pourrait sembler héroïque mais qui ne répond qu'au désir d'accomplir son devoir dans l'honneur et la fidélité. Une vie de sacrifices à laquelle il s'est voué corps et âme et à laquelle il ne renoncerait pour rien au monde. Une véritable leçon de vie qui force le respect !

Élection présidentielle – 23 avril et 7 mai 2017 Élections législatives – 11 et 18 juin 2017

Élections : mode d'emploi

Suite à la révision des listes électorales, de nouvelles cartes ont été adressées par courrier le 10 mars à l'ensemble des électeurs de la commune. Ceci vaut pour tous les Camarétois, qu'ils soient inscrits de longue date ou qu'ils aient accompli cette formalité récemment (au plus tard le 31 décembre 2016). Si cependant vous n'aviez toujours pas reçu cette carte avant le 17 avril, nous vous invitons à en informer le service Élection de la mairie pour vérifier que votre inscription a bien été enregistrée. Il se peut en effet que votre carte électorale soit revenue en mairie en raison d'un défaut d'adressage consécutif à la nouvelle numérotation décidée par La Poste. Dans ce cas, le service Élection vous communiquera le numéro de votre bureau de vote ainsi que votre numéro d'émargement. Ces informations faciliteront votre passage le jour des élections.



A SAVOIR

La commune comptait jusqu'à présent trois bureaux de vote, tous regroupés à l'espace René Roussière. Un 4^{ème} bureau a été créé pour 2017, également à la salle polyvalente, dans le but de fluidifier les opérations le jour des élections. Il se peut par conséquent que ayez changé de bureau de vote. Pour ne pas perdre de temps, vérifiez bien au préalable cette information sur votre carte d'électeur.

Pour tout renseignement, le service Élection est à votre disposition au 04 90 37 22 60.



Le surréalisme en bas de chez nous.

L'étang de la Gariguette après l'orage du 3 février. Merci au Président de la Pêche, M. Claude Lagier, pour ce cliché aussi beau que surprenant et qui n'a pas été "photoshopé". A la Gariguette encore, l'acquisition récente par la commune d'une langue de terre contigüe à l'étang offre un supplément de places qui facilite le stationnement des pêcheurs.



Le marché de Camaret
devant le stade de moto-ball !

Avenue du Général de Gaulle - en face de la station-service

Tous les
mercredis matin
Parking gratuit au moto-ball

Navette gratuite
pour les personnes
âgées

Camaret sur Mer

Chemin du Blanchissage

Le 2 février, un arbre s'est abattu sur la chaussée chemin du Blanchissage à la suite d'un fort coup de vent. Prévenus par une riveraine à 13h20, les services techniques de la commune ont constaté que l'arbre reposait en équilibre sur les câbles électriques

aériens. Pour éviter tout risque pour le personnel, et ne pas risquer d'endommager le réseau électrique, l'arbre a été débité par tronçons. A 14h40, la chaussée était dégagée et à nouveau ouverte à la circulation.



Camaret mon clocher

Le Père Pascal M'Bamba fait appel aux bonnes volontés. Pas la peine d'être catholique, ni même d'avoir la foi, pour...

- participer à l'entretien du jardin du presbytère,
- aider à l'entretien et à la maintenance des outils informatiques,

- mettre en page le bulletin d'information,
- enseigner la musique, le chant, le solfège,
- souhaiter partager ses passions,

...il suffit d'aimer son clocher et de vouloir lui rendre service !

Renseignements : sectparcamaret@club-internet.fr

Nos vignerons ont du talent !



Philippe de Beauregard était à la salle des fêtes de Travaillan le 3 février avec les deux co-présidents du syndicat des vignerons, Hugues Meffre et Alain Aubert, pour la présentation à la presse et aux professionnels de l'excellent Millésime 2016 de l'appellation Côte du Rhône Plan de Dieu. Le Maire de Camaret a profité de cette dégustation organisée par une trentaine de viticulteurs de l'appellation pour rappeler que la Balade gourmande du Plan de Dieu, qui aura lieu cette année le dimanche 30 avril, est un événement qui contribue grandement à la notoriété de l'appellation bien au-delà de notre beau terroir !



Don du sang : la flamme passe par Camaret !

Partie de Montoux, et passée par Bédarrides, la flamme du don de sang bénévole a fait halte à Camaret le 6 avril devant l'Hôtel de Ville de 14h30 à 15h avant de poursuivre sa course vers Sérignan et Piolenc, puis Bollène le lendemain jusqu'à Sorgues en passant par Orange. Avec cette manifestation qui associe cette année les clubs cyclotouristes de la région, à

commencer bien sûr par l'UCC de Patrick Bachman, les organisateurs cherchent à sensibiliser la population à l'urgence du don de sang bénévole. A Camaret, la manifestation s'est poursuivie toute l'après-midi avec un programme festif auquel enfants, ados, sportifs handicapés et seniors ont participé. **Renseignements auprès de Mme Michèle Guevara : 06 82 76 54 06.**



PETITE ENFANCE



Carnaval

Trente-trois enfants accompagnées par une douzaine d'assistantes maternelles ont « carnavalé » dans la joie au RAM de Camaret. La structure intercommunale est un lieu de rencontres qui met en contact parents et assistantes maternelles et propose aux nounous agréées des activités d'éveil gratuites et variées pour les enfants dont elles ont la garde.

Renseignements à la Maison Pour Tous - 3, allée des Sports à Camaret. Tél. 04 90 46 87 36. Accueil libre le mercredi de 13h à 16h. Permanences les mardis et jeudis de 13h à 16h sur rdv ou par téléphone au 06 26 55 37 13.

"Les Péquelets" accueillent ensemble

L'association des assistantes maternelles « Les Péquelets » de Camaret est un regroupement de 11 assistantes maternelles qui accueillent 25 enfants.

Créée en 2003 par des assistantes maternelles désirant se réunir, et pour favoriser la sociabilisation des enfants dont elles ont la garde, l'association à but non lucratif s'est fixé pour objet :

- de permettre aux enfants accueillis par les assistantes maternelles de jouer ensemble autour de différentes activités motrices et manuelles.
- de favoriser le partenariat entre les assistantes maternelles membres de l'association et des associations de secteur.
- de fêter ensemble les anniversaires, matinée de Noël, galette des rois, crêpes, carnaval, chasse aux œufs de Pâques, kermesse de fin d'année et spectacles organisés par l'école Saint-Andéol.



Les Péquelets se retrouvent tous les mardis et jeudis de 9h à 11h à la cafétéria du complexe René Roussière.

Membres du bureau :

Présidente : Ahmed Yahia Nathalie 0646083215 nathalie.ahmed-yahia@orange.fr - Trésorière : Marin Carine 0603454479 / cmarin84850@gmail.com - Secrétaire : Guillaumeau Elsa 0699503652 / jerome.guillaumeau@gmail.com.

Des nouvelles de la "M.A.M Ô MERVEILLES"

La Maison d'Assistante Maternelle « la M.A.M Ô Merveilles » a ouvert ses portes en août 2015. La nouvelle structure se porte bien puisqu'elle accueille actuellement 11 enfants de 4 mois à 2 ans. Rappelons le principe : des assistantes maternelles qui n'ont pas la possibilité d'accueillir des enfants chez elles - ou qui préfèrent ne pas exercer seule leur activité - ont décidé



de se regrouper dans un site spécialement aménagé pour le bien être et la sécurité de l'enfant. Ce mode de garde innovant qui préserve le cadre familial propose un petit accueil en



collectivité (jamais plus de huit enfants à la fois). Il est très apprécié des familles. Les deux assistantes maternelles qui y travaillent possèdent toutes les deux le CAP Petite Enfance. Les activités sont donc organisées en groupe restreint et par tranche d'âge, chacun son rythme, les petits pouvant terminer leur sieste pendant que les plus grands s'exercent à des activités de leur âge. La « M.A.M Ô Merveilles » est soutenue par la mairie depuis sa création et les repas équilibrés qui sont servis aux tout-petits sont préparés par la cuisine centrale. Quelques enfants vont se libérer à la rentrée. Renseignements : www.facebook.com/mamomerveilles et par téléphone : 08 10 88 56 05 / 06 76 53 25 38.



Camaret mobilise pour la défense d'une offre de soins generaliste, de qualité et de proximité pour tous les haut-vaclusiens et vote une motion de soutien au centre hospitalier d'orange.

La motion de soutien présentée par la municipalité a été votée à l'unanimité

DOSSIER COMPLEMENTAIRE N°02

RAPPORT DE PRESENTATION

MOTION DE SOUTIEN AU PERSONNEL DU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE

L'accès à un service public de soins de proximité et de qualité est un droit fondamental auquel sont indéfectiblement attachés les Français,

La qualité des soins est étroitement dépendante de la compétence, de la disponibilité et du dévouement du personnel médical, par conséquent, le personnel soignant n'est pas une variable avec laquelle il est possible de faire des ajustements financiers,

Considérant que l'Agence Régionale de Santé (ARS) a programmé la suppression de nombreux postes de personnels soignants au Centre Hospitalier d'Orange, et que ces suppressions contraignent les personnels à augmenter leur amplitude de travail au détriment de la qualité des soins aux patients,

Considérant que cette réduction d'effectifs menace à terme l'existence même des services de chirurgie et de maternité d'une part et, que cette fermeture obligerait les Haut-Vaclusiens à se faire opérer à Avignon, réduisant leurs chances de guérison d'autre part,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'exiger le maintien des postes menacés de disparition par l'ARS,
- De réaffirmer sa volonté de maintenir un Centre Hospitalier généraliste et de proximité dans le Haut-Vaucluse, avec une offre de soins de qualité,
- De demander à Madame la Ministre de la Santé, Madame Marisol Touraine, d'intervenir de toute urgence auprès de l'ARS pour qu'elle revienne sur les suppressions de postes envisagées,
- De partager avec les habitants du Nord-Vaucluse leur inquiétude face aux menaces de fermeture partielle du Centre Hospitalier d'Orange,
- D'assurer le personnel soignant du Centre Hospitalier d'Orange de son soutien total et sans faille,
- De dire que cette motion sera adressée à :
 - ✓ Madame la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé,
 - ✓ Mesdames et Messieurs les Parlementaires de Vaucluse,
 - ✓ Monsieur le Préfet de Vaucluse,
 - ✓ Monsieur le Président de l'Agence Régionale de Santé.

Conseil municipal du 2 février 2017 - Dossier complémentaire n°02

VIE LOCALE

PERMANENCES EN MAIRIE

CAUE Architecte Conseil : 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h.
Syndicat Mayres, Alcyon, Sev : mercredi matin.
Chargé de mission BA115 : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 16h à 17h.

PERMANENCES À LA MAISON POUR TOUS

Mission locale : Mardi et mercredi matin sur rendez-vous. Tél : 04 90 35 60 85.

Assistante sociale : 1^{er} et 3^e jeudi du mois sur rendez-vous. Tél : 04 90 11 55 00.

Pôle Insertion : Mardi journée, jeudi après-midi - sur rendez-vous. Tél : 04 90 28 85 74.

CCAS : Mardi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Tél : 04 90 46 41 47.

Conciliateur de justice : Sur RDV. Tél : 06 12 46 77 39.

GEIQ BTP : Aide recherche emploi domaine bâtiment. Tous les jours. Tél : 04 90 37 74 73.

Consultation de nourissons : 3^e lundi du mois sur RDV. Contact : Centre Médico Social - 13, rue de Bretagne. 84100 Orange. Tél : 04 90 11 55 11 et 04 90 11 55 12.

Association pour l'Intégration, le Soutien, l'Accompagnement au Travail et l'Insertion Sociale (ISATIS) : Sur RDV. Tél : 04 32 76 03 90.
Point d'information Jeunesse : Du lundi au vendredi de 13h à 17h30, sauf vacances de Noël.

INFOS UTILES

Horaires services administratifs : lundi, mardi, jeudi : 8h - 12h / 13h - 17h / mercredi : 8h - 17h / vendredi : 8h - 16h.
Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi (du lundi au jeudi).

CORRESPONDANT DE PRESSE AU JOURNAL

La Provence : M. Jean-Claude Thévoz - Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 ; jcthevoz@wanadoo.fr

Vaucluse matin : M^{me} Laure NERON - Tél. 06 13 21 06 57 - laure.0613210657@gmail.com / M^{me} Régine DENIS - Tél. 06 03 13 48 91 - regine.nelly@gmail.com

PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE VAISON

Sophie RIGAUT, **Conseillère départementale du canton de Vaison-la-Romaine**, assure des permanences à la mairie de Camaret tous les 4^{èmes} mercredi du mois, de 9h30 à 11h. Elle est joignable au 04 90 16 22 68 et par courriel : sophie.rigaut@cg84.fr. Xavier Bernard, **Conseiller départemental du canton de Vaison-la-Romaine**, reçoit uniquement sur RDV du lundi au vendredi en mairie d'Entrecaux. Tél. : 04 90 46 00 11 et par courriel : xavier.bernard@cg84.fr

État civil

DÉCEMBRE 2016

Naissances

Ethan GUÉRINEL né le 2 décembre 2016 à Orange
Iris SERGUIER née le 7 décembre 2016 à Avignon
Camillia THIEFFRY née le 16 décembre 2016 à Orange

Décès

FEUVRIER Michel décédé le 2 décembre 2016
BOCQUET Arnaud décédé le 4 décembre 2016 à Camaret
MONNIER René décédé le 5 décembre 2016 à Camaret
LA ROSA Mireille décédée le 11 décembre 2016 à Orange
ROUSSEAU Nathalie décédée le 14 décembre 2016 à Marseille
SANJULLIAN René décédé le 17 décembre 2016 à Travaillan

JANVIER 2017

Naissances

FRIOL Angelo né le 6 janvier 2017 à Orange
LHERBIER Jean-Baptiste né le 25 janvier 2017 à Avignon

Décès

RAVAGLIA Alfred décédé le 14 janvier 2017 à Orange
QUIOT Hélène décédée le 15 janvier 2017 à Camaret
BOISSY CORRAL Paul décédé le 20 janvier 2017 à Camaret

FÉVRIER 2017

Naissances

POVEDA Gabryel né le 3 février 2017 à Orange
SOMNARD PRATALI Lissandro né le 5 février 2017 à Orange
BELOTTI Jade et BELOTTI Callie nées le 17 février 2017 à Avignon

Décès

LURIE Juliette décédée le 3 février 2017 à Jonquières
MONTI Philippe décédé le 3 février 2017 à Camaret
BERNARDINI Lucette décédée le 22 février 2017 à Camaret

EXPRESSION LIBRE

SÉRÉNITÉ POUR CAMARET

Si nous ne partageons pas la sensibilité politique nationale de la majorité municipale, nous approuvons tout de même toutes les décisions du Conseil Municipal qui vont dans le bon sens pour l'intérêt des Camarétos. Lorsque l'équipe d'opposition socialiste se met à ironiser en traitant notre tête de liste Jean-Paul Montagnier, de premier adjoint de la Commune, on flirte là avec la diffamation. Nous ne cessons de rappeler, que si la Commune de Camaret est dirigée par une majorité frontiste, c'est que M^{me} Thibaud et son équipe, arrivés 3^{ème} aux élections municipales n'ont pas voulu faire jouer le front républicain tant recommandé par toutes les formations politiques démocratiques et républicaines, et dont elle sait s'en faire l'écho quand cela lui plaît. Tant que la majorité municipale prendra les bonnes décisions pour une gestion financière saine avec un service répondant à l'attente des Camarétos, nous irons dans son sens, quoiqu'en pense l'opposition socialiste. Certes, certaines décisions politiques de Mr le Maire ne sont pas en harmonie avec notre sens républicain, comme le drapeau européen ôté de fronton de la mairie, ou le refus de laisser célébrer des baptêmes civils en mairie. Il n'empêche que les dernières réalisations municipales, stade de moto-ball ou construction de la salle au stade de football vont dans le bon sens. Nous nous sommes abstenus lors du vote du budget, mais nous avons su comparer certaines lignes budgétaires, une compétence que nul ne pourra contester.

MONTAGNIER Jean-Paul, PAIALUNGA Michel, POINT Georges, SOVERA Renée

ENSEMBLE POUR CAMARET

En ce début d'année de nombreuses Associations Camarétoises ont tenu leur assemblée Générale. Plusieurs présidents, pour certains en place depuis plusieurs années, n'ont pas souhaité être reconduits dans leur fonction. Nous voulons à travers cette tribune saluer leur engagement au service des Camarétos. Ils ont contribué par leur dévouement et leurs actions, à développer la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté. Ils ont favorisé le vivre ensemble. Qu'ils en soient vivement remerciés. Soyons persuadés que les nouvelles équipes sauront en faire autant. Les activités des associations dans un village sont absolument indispensables, elles sont le poumon de la vie locale. Que serait un village sans l'engagement des bénévoles qui animent tout au long de l'année la vie culturelle, sportive, sociale et économique ? Cette richesse doit être préservée et encouragée. Les relations nouées avec les équipes municipales doivent se faire dans le respect mutuel, l'autonomie, l'équité et l'indépendance.

Marlène THIBAUD, Jean-François MENGUY, Martine CELAIRE, Laurent ARCUSET

Rendez-vous sur notre page Facebook :
<https://www.facebook.com/ensemble.pour.camaret>

ASSOCIATIONS

LA VILLE ATTRIBUE 122.489 € DE SUBVENTIONS À 52 ASSOCIATIONS

20 clubs sportifs, 18 associations à vocation sociale (de l'accueil de la petite enfance aux actions en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, en passant par l'aide aux sorties scolaires, les actions en faveur de l'insertion des jeunes, les associations actives dans le domaine médico-social et les associations patriotiques), ainsi que 6 associations qui œuvrent dans le domaine de la culture, des arts et de la valorisation du patrimoine vont se partager cette année plus de 122.000 € de subventions.

Ces aides ont été attribuées le 30 mars par le Conseil municipal. Rappelons que seules les associations qui en font la demande sont susceptibles de recevoir une subvention publique, sur présentation des comptes de l'année précédente, pour équilibrer leur budget de fonctionnement ou pour des projets exceptionnels. La municipalité ne limite pas aux seules aides financières son action en faveur du tissu associatif. Tout au long de l'année, les clubs camarétois qui en font la demande peuvent bénéficier de la gratuité des salles et des équipements qui leurs sont nécessaires, dans la limite bien sûr des disponibilités. La commune diffuse également les actualités des clubs sur le site www.camaret.org, sur sa page Facebook « Ville de Camaret » (sans avoir besoin d'être inscrit) et dans l'agenda du magazine municipal d'information « Le Ravelin ».

Une convention signée avec Radio Mix offre également la possibilité d'annoncer tout événement gratuitement. Pour bénéficier de ce service, il suffit de contacter M^{me} Noëlle Lambert deux semaines avant la date de l'évènement :

noellevoixoff@gmail.com. Tél. : 06 23 88 30 19. Vous n'avez pas besoin de solliciter l'accord de la commune.

Associations	BP 2017
Académie d'Aïkido	200,00 €
ADIL	667,38 €
AEPV	160,00 €
American Spirit Country	1 200,00 €
Amicale Lalque	15 000,00 €
	2 500,00 €
Amis de l'orgue	1 000,00 €
APPEL - OGEC St Andéol	700,00 €
	1 500,00 €
	2 640,00 €
ASC	18 000,00 €
	2 500,00 €
Asso. Maires Vaucluse	1 003,26 €
Boules Camaret - Travaillan	800,00 €
Camaret Yoga	300,00 €
CATM	800,00 €
CAUE	870,00 €
Chœur des Vignes	900,00 €
Cineravelin	700,00 €
	2 000,00 €
Club Bel Automne	1 000,00 €
Club pêcheurs camarétois	600,00 €
	500,00 €
Comité d'entraide	17 098,12 €
	1 000,00 €
Comité Jumelage	4 000,00 €
Coop. Scolaire MATERNELLE	300,00 €
Coop. Scolaire F. MISTRAL	350,00 €
Don du sang	900,00 €
Eclats de Lire	2 380,00 €
Enfants du Printemps	500,00 €
FNATH	200,00 €
Fondation Patrimoine	230,00 €
Gloup Club	250,00 €
Grosse Boule Camarétoise	900,00 €
Joyeux Croque Cailloux	400,00 €
Judo Club	1 200,00 €
Les Péquelets	250,00 €
L'Oume	300,00 €
MAM O Merveilles	300,00 €
Mémo Santé Ravelin	350,00 €
Mission Locale	5 456,75 €
Motoball	8 000,00 €
Mots pour mots	600,00 €
	650,00 €
Pêche Passion	400,00 €
Rallye Club	400,00 €
Restos du cœur	800,00 €
Rollers Camarétois	2 000,00 €
Sapeurs Pompiers	2 400,00 €
Souvenir Français	50,00 €
SPA	3 283,55 €
Sport Passion	300,00 €
Sté chasse Camaret	700,00 €
TEAM TREVOIS	1 000,00 €
Tennis Club	4 000,00 €
UCCAV	3 000,00 €
Union Cyclo. Camaret	800,00 €
Vieux Crampons	400,00 €
Volleyball	1 800,00 €
Total	122 489,06 €





Crème d'asperges au wasabi

Préparation : 30 minutes Cuisson : 40 minutes

Ingrédients (pour 4 personnes)

500g d'asperges blanches
1 pomme de terre moyenne
1 oignon jaune moyen
1 cube de bouillon de légumes
1 cuillère à café de wasabi
20 cl de crème fraîche liquide
30g de beurre
1 branche de cerfeuil
Sel, poivre



Préparation

- Epluchez et émincez l'oignon. Epluchez les asperges, éliminez l'extrémité des queues puis coupez les asperges en morceaux. Epluchez, lavez, coupez la pomme de terre en morceaux.
- Faire fondre l'oignon 5 minutes dans une casserole, dans le beurre à feu moyen.
- Ajoutez les morceaux d'asperges et de pommes de terre, salez, poivrez légèrement.
- Versez 1.2 litre d'eau froide, ajoutez le cube de bouillon légumes. Portez à ébullition, laissez cuire 30 minutes sur feu moyen.
- Mixez le contenu de la casserole avec un mixeur plongeant. Filtrez le velouté dans une casserole propre. Ajoutez la crème, faites bouillir 5 minutes puis ajoutez le wasabi et mixez de nouveau.
- Versez le velouté dans des bols, parsemez de cerfeuil et servez aussitôt avec des petits croutons.



Gigot d'agneau de 4 heures à la provençale

Préparation : 20 minutes Cuisson : 4 heures

Ingrédients (pour 4-6 personnes)

1 gigot d'agneau
5 tomates
300 g de tomates cerise
1 tête d'ail
2 oignons
2 cuillères à café de fonds de veau
3 feuilles de laurier
4 brins de romarin
10 cl de vin blanc
20 g de beurre
Huile d'olive
Sel et poivre



Préparation

- Préchauffez le four à 130°C (th4-5). Pelez et émincer les oignons. Laver toutes les tomates et le romarin. Gardez les tomates cerise entières et coupez les autres en rondelles. Lavez et effeuillez les brins de romarin. Détachez les gousses d'ail de la tête.
- Diluez le fond de veau dans 50 cl d'eau chaude
- Mélangez dans un saladier toutes les tomates avec le romarin, le laurier, les oignons, les gousses d'ail, 2 c à soupe d'huile d'olive, du sel du poivre. Déposez le tout dans le fond d'un plat à four.
- Saisissez le gigot dans l'huile fumante. Laissez-le colorer quelques minutes des deux côtés. Otez la viande et déglacez la poêle avec le vin blanc en grattant les sucs. Ajoutez le fond de veau, mélangez, et versez ce jus dans le plat sur les tomates.
- Salez le gigot. Déposez-le sur le lit de tomates. Parsemez le beurre en morceaux sur la viande.
- Enfourez 4h, en arrosant régulièrement de jus de cuisson. Servir bien chaud.



Risotto petit épeautre aux asperges

Ingrédients (pour 4 personnes)

240g de petit épeautre (selon le producteur, mettre à tremper la veille si nécessaire).
6 asperges vertes
25cl de bouillon de légumes
25 cl de vin blanc sec
120g de parmesan râpé
4 cuillères à café de crème fraîche épaisse
3 gousses d'ail
4 cuillères à café d'huile d'olive



Préparation

- Faites chauffer l'huile d'olive dans une casserole, ajoutez le petit épeautre et les gousses d'ail épluchées, dégermées et écrasées.
- Faites revenir le tout quelques minutes pour bien chauffer le petit épeautre.
- Ajouter le vin blanc et laissez mijoter quelques minutes.
- Ajoutez le bouillon à hauteur et répétez l'opération à mesure que le bouillon est absorbé. La cuisson du petit épeautre est longue (environ 45 minutes). Une fois cuit, sa consistance doit être à la fois ferme et moelleuse.
- Pendant ce temps, préparez les asperges. Réservez les têtes, découpez-les dans la longueur, pour la décoration. Coupez les tiges en biseau.
- Après 45 minutes de cuisson, ajoutez les asperges et laissez cuire 5 nouvelles minutes.
- Ajoutez le parmesan et la crème fraîche, mélangez et servez chaud.



Tarte aux fraises des bois

Préparation : 1 heure Cuisson : 35 minutes

Ingrédients

350g de pâte sucrée
270g de crème d'amande
80g de confiture de fraises des bois
300g de fraises des bois
Eau de vie de fraise (facultatif)



Pour la pâte sucrée

500g de farine
300g de beurre
60g de poudre d'amande
180g de sucre glace
5g de sel
100g d'œuf

Pour la crème d'amande

90g de beurre
90g de sucre semoule
90g de poudre d'amandes
55g d'œufs
10g de maizena

La pâte sucrée

- Sablez la farine et le beurre tempéré. Ajoutez la poudre d'amandes et le sucre glace tamisé. Faites dissoudre le sel dans l'œuf et ajoutez au mélange précédent. Mélangez afin d'obtenir une pâte homogène, mais ne le travaillez pas trop.
- Laissez reposer au réfrigérateur pendant 12h.

La crème d'amande

- Faites mousser le beurre pommade avec le sucre et la poudre d'amandes. Ajoutez les œufs et la maizena en mélangeant sans mousser. A l'aide d'un rouleau à pâtisserie, étalez la pâte à sucre sur une épaisseur d'environ 2 à 3 mm. Foncez un cercle à tarte de 22cm de diamètre et une hauteur de 2cm. Entaillez la pâte avec un petit couteau en formant des croisillons pour que le fond ne tombe pas à la cuisson.
- Préchauffez le four à 170°C et faites précuire à blanc pendant 10 minutes.
- Garnissez le fond de tarte avec la crème d'amandes et terminez la cuisson pendant 25 minutes. Le fond de la tarte doit être bien cuit. Laissez refroidir sur une grille après cuisson.
- Après refroidissement du fond de tarte, arrosez d'un peu d'eau de vie et garnissez de confiture de fraises des bois. Disposez les fraises des bois sur la confiture en les rangeant soigneusement.

**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**





**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**DEVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**


www.defense.gouv.fr/jdc


**DEFENSE
.GOUV.**



SÉLECTIONNÉ POUR L'ÉLIGIBILITÉ
DES CITOYENS DU DÉPARTEMENT

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

OÙ ? À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.service-public.fr).

POURQUOI ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté.

**RETROUVEZ
«MA JDC SUR MOBILE»
EN 1 CLIC**




Pour plus de renseignements, contactez votre correspondant-défense, M. Hervé Auriach, adjoint au Maire, en prenant rendez-vous à l'accueil de la Mairie : 04 90 37 22 60 et téléchargez l'appli « Ma JDC en 1 clic » sur Google Play et App Store.

Pourquoi le drapeau national a-t-il été mis en berne le 19 mars à la Mairie ?

Parce que « la date du 19 mars 1962 fait malheureusement référence à des accords politiques qui, loin de marquer la fin des violences en Algérie, ont ouvert au contraire l'une des pages les plus sombres, les plus sanglantes et les plus déshonorantes de notre histoire » souligne Philippe de Beauregard. Le Maire de Camaret rappelle également que « dans les semaines et les mois qui ont suivi les accords d'Evian, des dizaines de milliers

de harkis, supplétifs de l'armée, engagés volontaires sous le drapeau tricolore, et pourtant désarmés et abandonnés par la France, ont en effet été livrés à leurs bourreaux du FLN, sommairement exécutés, torturés pour la plupart, et avec eux des familles entières massacrées. Des milliers de Pieds-Noirs ont subi le même sort ». Il n'est donc pas question de célébrer à Camaret ce jour de deuil.

Nouvelles entreprises

HUMALIA SOUFFLE SA 1^{ÈRE} BOUGIE

La clinique vétérinaire de Camaret fête sa première année d'activité dans la zone artisanale le samedi 20 mai de 14h30 à 18h. Marie-Luce Hurel invite à cette occasion tous les amis de nos 40 millions d'amis à découvrir les locaux. On en jappe et on en miaule de plaisir par avance !

**Cabinet Vétérinaire
Médico-Chirurgical Humalia**
222, allée Yves Hilaire
ZA Jonquier Morelles
84850 Camaret-sur-Aigues.
Tél : 04 90 37 28 76
www.humalia.fr



UN NOUVEAU RESTAURANT À CAMARET

Le Bellagio change de nom et de propriétaires. Tout juste installés 7 cours du Couchant, Laurence et Emile ont prévu d'ouvrir leur table à la mi-avril. Au menu : une cuisine traditionnelle autour de plats conviviaux et familiaux réinventés avec *des produits frais d'origine locale. Pâtissier de formation, Emile compte également séduire avec de vrais desserts !
Du mardi au samedi midi de 12h à 14h.
Le mardi soir de 19h à 21h30.



Le Milau
RESTAURANT

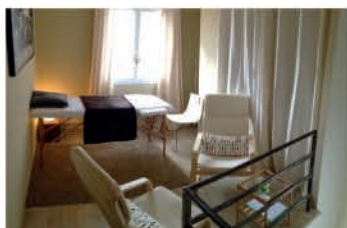
AXELLE MONNIER

Réflexologue
Energéticienne
Conseillère en nutrition.

Thérapeute certifiée

285 chemin de la Dame
84850 Camaret-sur-Aigues
Tél : 06 82 75 22 15

Possibilité de consulter à domicile



FRANÇOIS KAÏC

Artisan plombier-électricien, petites interventions et dépannages. Jeune retraité, François Kaïc s'ennuyait de ne plus travailler. Il a décidé de reprendre son activité, mais uniquement pour venir en aide aux retraités et personnes âgées à Camaret, rapidement et à petits prix.

M. François KAÏC
14 avenue Henri Fabre
84850 Camaret-sur-Aigues
Tél : 04 90 37 27 97
Portable : 06 08 33 24 26
Courriel : marie84850@hotmail.fr

François KAÏC
Artisan - Plomberie - Electricité

14, avenue Henri Fabre - 84850 Camaret
Tél. 04 90 37 27 97. Port. : 06 08 33 24 26
courriel : marie84850@hotmail.fr
SIREN 310 891 684

AGENDA DU Printemps

DATES	MANIFESTATIONS MAIRIE	Lieu
Vendredi 7 avril - 18h30	Les Juifs du Pape Conférence donnée par Muriel Volps Euzéby (COVE)	Chapelle St Andéol
Dimanche 9 avril 9h30 - 13h00	Rassemblement de motos anciennes organisé par l'UCCAV	Maison Bèque
Dimanche 23 avril 8h00 - 19h00	Election présidentielle 1 ^{er} tour	Salle polyvalente
Du 28 avril au 7 mai	Exposition de patchworks réalisés par Marylène IRLES	Chapelle Saint-Andéol
Samedi 29 avril - 20h00	Soirée TAPAS du CE de la mairie	Salle polyvalente
Dimanche 30 avril	Balade gourmande du Plan de Dieu	Départ de la salle des fêtes de Travaillan
Lundi 1er mai	Rencard Auto	Parking du motoball
Dimanche 7 mai	Fête de Saint-Andéol	Chapelle Saint-Andéol
Dimanche 7 mai 8h00 - 19h00	Election présidentielle 2 nd tour	Salle polyvalente
Lundi 8 mai - 11h00	Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945 Départ du cortège à 11h15 devant la Mairie	Stèle du Souvenir, Rue des Anciens combattants
Dimanche 14 mai Journée entière	Brocante vide-grenier de l'Apel Saint-Andéol Fête du pain organisée par l'UCCAV	Dans les rues du village
Vendredi 19 mai - 20h30	Concert en hommage à Francis Cabrel proposé par la Mairie et l'école Saint-Andéol	Stade de motoball
Samedi 20 mai	Vernissage de l'exposition de dessins des enfants de l'école Saint-Andéol	Chapelle Saint-Andéol
Mercredi 24 mai - Le matin	Olympuces Compétitions sportives inter-écoles avec Saint-Andéol	Complexe René Roussière
Vendredi 2 au lundi 5 juin	Fête votive de Camaret	Dans les rues du village
Dimanche 4 juin	Rencard Auto	Parking du motoball
Jeudi 8 juin - 12h00	Repas des seniors	Espace René Roussière
Dimanche 11 juin 8h00 - 19h00	Elections législatives 1^{er} tour	Salle polyvalente
Dimanche 18 juin 8h00 - 19h00	Elections législatives 2nd tour	Salle polyvalente
Dimanche 18 juin	Cérémonie commémorative Hommage aux Morts pour la France en Indochine	Parc abbé Persat
Mercredi 21 juin - 18h00	Fête de la musique Apéritif offert par l'UCCAV	Place de l'Eglise
Vendredi 23 juin	Fête des écoles de l'Amicale laïque	Salle polyvalente
Samedi 24 juin	Fête de l'école Saint-Andéol	Ecole Saint-Andéol (à la salle polyvalente en cas de mauvais temps)
Du 1 ^{er} juin au 2 juillet	Exposition d'œuvres du peintre péruvien Kawashima Récital guitare et chant le 25 Juin	Chapelle Saint-Andéol

